



Bordeaux, le 13 septembre 2013

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES SOUSCRIPTEURS DU FIP GALIA PME 2



Cher Souscripteur,

En notre qualité de Société de Gestion du FIP GALIA PME 2 (ci-après le « Fonds ») dont vous êtes porteur de parts, nous vous informons avoir décidé, conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement du Fonds, de proroger sa durée d'une année soit jusqu'au 23 décembre 2014.

Nous vous rappelons que le Fonds a été constitué précisément le 23 décembre 2005, pour une durée de huit ans, cette durée pouvant être prorogée à l'initiative de la Société de Gestion pour deux périodes successives de un an chacune.

Le FIP GALIA PME 2 a investi depuis l'origine dans le capital de 15 entreprises régionales et 7 participations sont déjà sorties du portefeuille totalement ou partiellement, ce qui a permis les deux distributions effectuées depuis 2011, portant au total à 210 euros le montant qui vous a été remboursé par part, pour une valeur nominale de la part de 500 euros.

Actuellement le portefeuille du Fonds comprend 9 participations, pour lesquelles la recherche d'acquéreurs et de solutions de sortie est engagée, mais pour lesquelles des opportunités de cession satisfaisantes ne se sont pas encore présentées.

Dès lors, afin de favoriser la liquidité des participations encore en portefeuille ou d'optimiser leurs conditions de cession, il nous a paru opportun, dans l'intérêt des souscripteurs du Fonds, de proroger la durée du Fonds conformément au Règlement.

Soyez assuré, Cher Souscripteur, que toute l'équipe de Galia Gestion se mobilisera pour que ce délai supplémentaire permette de poursuivre les désinvestissements du portefeuille du FIP GALIA PME 2 dans les meilleures conditions possibles.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions d'agréer, Cher Souscripteur, nos salutations distinguées.

Contact : 05 57 81 88 10